

Pouvoir et production du savoir : le cas du féminisme marocain

Osire Glacier
 Département d'histoire
 Université Bishop
 Sherbrooke, Canada
 oglacier@ubishops.ca

Table des matières

INTRODUCTION	1
PORTEE	1
TERMINOLOGIE	2
ÉTAT DE LA QUESTION	4
I : DES DYNAMIQUES DE MARGINALISATION INTERNES	9
I.1 : LES INEGALITES SOCIALES ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES	9
I.2 : LES RAPPORTS INEGAUX ENTRE L'ELITE DIRIGEANTE ET LE PEUPLE	12
I.3 : LES DISTINCTIONS ENTRE LES CLASSES SOCIALES	13
I.4 : LE TABOU DE LA SEXUALITE	15
II : DES DYNAMIQUES DE MARGINALISATION EXTERNE	16
II.1 : LA MARGINALISATION DU FEMINISME MODERNE	16
II.2 : LA SUR MEDIATISATION DU FEMINISME ISLAMIQUE	21
CONCLUSION	22

Introduction

Portée

Cette communication s'intéresse aux rapports qui existent entre le pouvoir et la production des récits relatifs au féminisme au Maroc, y compris les narratives féministes elles-mêmes. Cependant, loin d'être une étude exhaustive des rapports pouvoir/savoir, cette présentation attire l'attention sur des exemples précis où le pouvoir continue d'exercer une influence sur notre savoir dans le domaine du féminisme au Maroc. En

d'autres termes, cette communication ne s'intéresse pas aux débats théoriques actuels, qui portent sur la validité de l'application des théories foucaaldiennes d'un pouvoir diffus dans le corps social et d'un pouvoir autant répressif que producteur de comportements sociaux aux études féministes.¹ Plutôt, notre étude a pour point de départ un ensemble de recherches empiriques relatives à l'histoire des femmes au Maroc en général, et à celle du féminisme marocain en particulier.

En effet, les recherches empiriques que nous avons effectuées dans ces domaines montrent que jusqu'à nos jours, des voix féministes et des récits portant sur le féminisme au Maroc bénéficient d'une médiatisation privilégiée, pendant que d'autres sombrent dans un oubli désolant. Or, ces dynamiques de marginalisation, voire d'exclusion sont d'autant plus graves qu'elles sont produites aussi bien à un niveau national qu'à un niveau international. Aussi, la première partie de notre communication s'intéresse aux différents axes autour desquels ces marginalisations et exclusions s'agencent au niveau national, pendant qu'une deuxième partie se consacre aux mécanismes qui les engendrent au niveau international.

Terminologie

Précisons préalablement que nous désignons par «savoir» l'ensemble des récits et discours des féministes marocain-es de même que les études qui sont produites sur le

¹ Michel Foucault, *Surveiller et punir : naissance de la prison* (Paris : Gallimard, 1975) ; Irene Diamond & Lee Quinby, eds. *Feminism and Foucault: Reflections on Resistance* (Boston: Northeastern University Press, 1988); Nancy Hartsock, "Foucault on power: a theory for women?" in *Feminism/Postmodernism*, Linda Nicholson ed. (London: Routledge, 1990); Susan Hekman, ed. *Feminist Interpretations of Michel Foucault* (Pennsylvania: Pennsylvania University Press, 1996).

féminisme au Maroc, peu importe le champ de ces études ainsi que l'appartenance nationale de leurs auteur-es. De façon similaire, nous entendons par «féminisme marocain» le mouvement organisé des femmes, dont la mission principale est l'élaboration de requêtes collectives visant à réformer le statut des femmes. Rappelons que ce mouvement est né en 1946, dans le cadre de l'Association *Akhawat as-Safa* (Les sœurs de la pureté).² Comme il a depuis évolué, il chapeaute de nos jours des féminismes pluriels. Donc, si par commodité, nous parlons de féminisme au singulier dans le cadre de cette communication, ce *label* inclut en fait le féminisme socialiste et/ou marxiste, le féminisme associatif, le féminisme caritatif, le féminisme intellectuel et le féminisme islamique.³ Par ailleurs, nous désignons par «conscience féministe» la résistance individuelle des femmes, que ce soit sous forme d'écrits, de discours, ou de mode de vie, aux constructions sociales des inégalités des sexes. En fait, la conscience féministe précède la naissance du mouvement féministe moderne, correspondant de la sorte à la période précoloniale. Enfin, nous considérons que le «pouvoir» est un concept négatif, qui s'exerce par le biais d'institutions et de structures sociales, politiques et internationales, et qui résulte dans des dynamiques de domination et de subordination. Dans ce sens, notre définition du pouvoir rejoint les approches féministes «intersectionnelles» du pouvoir, selon lesquelles seule la prise en compte des dynamiques

² Latifa Akharbach & Narjis Rerhaye, *Femmes et politique* (Casablanca : Le Fennec, 1992), 17-26.

³ Rabéa Naciri, "The Women's Movement and Political Discourse in Morocco", *Occasional Paper* 8 (1998) : 1-28 ; Fatima Sadiqi, "The Central Role of the Family Law in the Moroccan Feminist Movement", *British Journal of Middle Eastern Studies* 35 (2008) : 325-337 ; Abdessamad Dialmy, «Le féminisme marocain et la modernisation du droit de la famille», in *Femmes et État de droit*, dir. Fouzia Rhissassi & Abderrazak Moulay Rchid (Rabat : Dar al-Qalam, 2004), 121-135 ; Abdessamad Dialmy, *Le féminisme au Maroc* (Casablanca : Éditions Toubkal, 2008).

de genre, de classe et de race pourrait nous renseigner effectivement sur la domination que vivent les femmes.⁴

État de la question

Un ensemble d'études s'est déjà intéressé au féminisme marocain. Plus précisément, Fatima Sadiqi, Rabéa Naciri et Abdessamed Dialmy ont retracé l'évolution du mouvement moderne des femmes au Maroc depuis son émergence à nos jours.⁵ De plus, des chercheurs se sont penchés sur des aspects précis de ce féminisme. Parmi d'autres, Laurie Brand a analysé les interactions entre les élites de l'État, les acteurs politiques et le mouvement des femmes durant la période de libéralisation qu'a connue le Maroc dans les années 1990.⁶ Dans un sens, l'étude de Brand rejoint les conclusions de Zakya Daoud qui a analysé les gains réalisés dans le domaine des droits des femmes en termes de recul de l'autoritarisme.⁷ Plus tard, suite aux attentats terroristes de Casablanca de mai 2003, des chercheurs tels que Souad Eddouada et Renata Pepicelli ont étudié les nouveaux défis auxquels font face les élites dirigeantes : ces élites doivent réconcilier les requêtes des

⁴ Leslie McCall, "The Complexity of Intersectionality" *Signs: Journal of Women in Culture and Society* 30.3 (2005) : 1771-1800 ; Patricia Hill Collins, "Symposium on West and Fenstermaker's 'Doing Difference'", in *Doing Gender, Doing Difference*, eds. Sarah Fenstermaker and Candace West (New York: Routledge, 2002) ; Carole Pateman & Charles Mills, *Contract and Domination* (Cambridge: Polity Press, 2007).

⁵ Fatima Sadiqi, "The Central Role of the Family Law in the Moroccan Feminist Movement", *British Journal of Middle Eastern Studies* 35 (2008) : 325-337 ; Rabéa Naciri, "The Women's Movement and Political Discourse in Morocco", *Occasional Paper* 8 (1998) : 1-28 ; Abdessamed Dialmy, *Le féminisme au Maroc* (Casablanca: Editions Toubkal, 2008) ; Dialmy, «Le féminisme marocain et la modernisation du droit de la famille», in dir. Rhissassi, F. & Moulay Rchid, A. *Femmes et État de droit* (Rabat: Dar al-Qalam, 2004), 121-135.

⁶ Laurie Brand, *Women, the State, and Political Liberalization: Middle Eastern and North African Experiences* (New York: Columbia University Press, 1998).

⁷ Zakya Daoud, *Féminisme et politique au Maghreb (1930-1992)* (Paris: Maisonneuve et Larose, 1993).

féministes et celles des islamistes.⁸ Cependant, de plus en plus, la persévérance des organisations féministes incite les élites de l'État à prendre en compte les requêtes des femmes dans leurs programmes politiques. Houria M'chichi a amplement étudié le sujet.⁹

La synthèse de ces travaux indique que les chercheurs s'accordent pour situer la genèse du mouvement féministe moderne au Maroc dans les années 1940. Par ailleurs, il est généralement admis que Malika al-Fassi est la pionnière de ce mouvement. En effet, de 1935 à 1943, celle-ci a écrit une série d'articles, tous revendiquant le progrès des femmes, dont le pilier est l'éducation.¹⁰ De plus, elle a créé en 1946 Akhawat al-Safaa (Sœurs de pureté), une organisation de femmes au sein du parti l'Istiqlal (parti de l'Indépendance), dont la fonction est l'étude du statut des femmes.¹¹ D'ailleurs, Akhawat al-Safaa est considérée comme la première organisation du mouvement moderne des femmes au Maroc.

La synthèse de ces travaux indique également que grâce aux revendications du mouvement féministe, une première génération de femmes a eu accès à l'éducation. Dès lors, dans les années 1960, soit durant la première décennie qui suit l'indépendance, le Maroc a eu ses premières femmes entre autres juristes, docteurs, pharmaciennes, universitaires et journalistes. Une décennie plus tard, le féminisme partisan a émergé. De

⁸ Souad Eddouada & Renata Pepicelli, «Maroc : vers un 'féminisme d'État'», *Critique internationale* 46.1 (2010) : 87-100.

⁹ Houria M'chichi, *Le féminisme d'État au Maroc* (Paris : Harmattan, 2010).

¹⁰ *Al-Mujahida al-Marhuma Lalla Malika al-Fassiya* (Rabat : Mandoubiyat samiya li-Qudama' al-muqawimine wa aadha' jaysh at-tahrir, 2008).

¹¹ Fatima Sadiqi, Amira Nowaira, Azza el-Kholy et Moha Ennaji, *Women Writing Africa, the Northern Region* (New York: The Feminist Press, 2009), 161.

nombreuses sections féminines ont vu le jour au sein des partis politiques tel que l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) et le Parti du Progrès et du Socialisme (PPS). Néanmoins, les féministes qui œuvrent au sein de ces partis se sont vite rendu compte qu'elles ne sont pas représentées de façon adéquate par les partis politiques. Lasses d'être marginalisées au sein des «clubs masculins», elles ont décidé de dialoguer directement avec les pouvoirs publics en fondant des associations autonomes, dont le but d'avancer les droits des femmes. Dès lors, au début des années 1980, le féminisme associatif a émergé. Ce faisant, de nombreuses associations féminines et féministes autonomes ont vu le jour, bien que certaines d'entre elles ont gardé des liens avec un parti politique. Parmi ces associations, figurent l'Association démocratique des femmes marocaines fondée en 1985, l'Union de l'action féminine fondée en 1987 et l'Association marocaine des droits de la femme fondée en 1992. En termes de revendications, ces associations préconisent entre autres la mise en œuvre des droits déjà reconnus par la législation aux femmes, l'abolition des discriminations juridiques à l'égard des femmes, une meilleure participation politique des femmes, l'élimination de la pauvreté des femmes, l'éradication de l'analphabétisme des femmes et l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes, dont la violence conjugale et le harcèlement sexuel.

C'est dans le cadre de ce mouvement féministe associatif que Latifa Jbabdi, fondatrice et présidente de l'Union de l'action féminine a organisé la campagne d'«un million de signatures» en 1992. Lors de cette campagne, il a été question de rassembler un million de signatures pour exiger auprès des élites dirigeantes le changement du code de la famille

de l'époque (la *moudawana*), dans le but d'éliminer un ensemble de discriminations juridiques qui pèsent sur les femmes. Le texte de la pétition a été envoyé au roi Hassan II, aux membres du parlement et aux principaux journaux du pays. Cette pétition constitue un document majeur dans l'histoire du féminisme marocain. Pour la première fois, les femmes se mobilisent en masse autour de revendications communes et les soumettent directement aux autorités concernées. Suite à cette initiative, le code de la famille a été quelque peu modifié. Certes, les changements apportés à la loi sont mineurs. Toutefois, ces changements ont accompli un fait majeur : la *moudawana* (le code de la famille) est devenu un produit humain susceptible d'être abrogé, perdant par là son soi-disant caractère de texte sacré dont les dispositions seraient immuables. De plus, cette pétition a donné lieu à de profonds débats de société, qui ont contribué à faire connaître la problématique des discriminations qui pèsent sur les femmes. Finalement, le contexte politique aidant, les efforts du mouvement des femmes ont abouti à l'adoption d'un nouveau code de la famille en 2004, lequel reconnaît l'égalité des femmes et des hommes dans l'institution de la famille.

Mais si le féminisme se propage de plus en plus dans la société marocaine tout en réalisant des gains de droits pour les femmes, d'ores et déjà dans les années 1980, il fait face à un *backlash* avec l'émergence de l'islamisme. En fait, ce mouvement cherche à légitimer les normes patriarcales par un discours religieux. En ciblant les femmes illettrées et les couches populaires de la société, il préconise le port du voile et le retour des femmes au foyer. Interpelées, les féministes affirment leur appartenance à l'Islam en tant que spiritualité, mais suggèrent des lectures contextuelles, et donc plus souples, du

Coran. À présent, le mouvement féministe constitue l'un des principaux acteurs du processus de démocratisation de la scène politique du pays.

Parallèlement à cette histoire linéaire du féminisme au Maroc, un ensemble de recherches qui portent sur l'histoire des femmes marocaines ont jeté une nouvelle lumière sur l'histoire de ce féminisme. En effet, l'historien Abd al-Hadi Tazi a retracé la biographie entre autres des femmes marocaines qui ont œuvré dans la sphère publique de l'antiquité à nos jours.¹² De façon similaire, l'historien Mohammed Ibn Azzuz Hakim a énuméré les femmes qui ont participé dans la sphère publique de la région de Tétouan dans différentes périodes.¹³ Alison Baker a limité quant à elle la portée de ses recherches aux femmes qui ont participé dans les luttes anticoloniales.¹⁴ Notant la participation des femmes à la libération du pays, Latifa Akharbach et Narjis Rerhaye regrettent qu'une fois le pays indépendant, ces dernières ont vite été écartées des instances de prise de décisions. Aussi, elles ont mené des entrevues avec les rares femmes qui ont réussi à investir la sphère politique.¹⁵ Finalement, dans une œuvre magistrale, Fatima Sadiqi, Amira Nowaira, Azza el-Kholy et Moha Ennaji ont reproduit et analysé les écrits de nombreuses femmes publiques entre autres marocaines, qui malheureusement sont encore ignorées par l'histoire classique.¹⁶ Si ces travaux n'ont pas eu pour but d'écrire l'histoire du

¹² Abd al-Hadi Tazi, *Al-Mar'ah fi tarikh al-gharb al-islami* (Casablanca : Le Fennec, 1993).

¹³ Mohammed Ibn Azzuz Hakim, *Tatawiniyat fi dhakirat at-tarikh* (Tetouan : Matbaat al Khalij al-Arabi, 2001).

¹⁴ Alison Baker, *Voices of Resistance, Oral Histories of Moroccan Women* (Albany: State University of New York Press, 1998).

¹⁵ Akharbach & Rerhaye, *Femmes et politique*, op. cit.

¹⁶ Sadiqi, Nowaira, el-Kholy & Ennaji, *Women Writing Africa, the Northern Region*, op. cit.

féminisme moderne marocain, il n'en demeure pas moins qu'ils ont indirectement montré l'existence de nombreuses lacunes dans le savoir portant sur ce féminisme comme nous allons voir dans les paragraphes qui suivent.

I : Des dynamiques de marginalisation internes

Nos recherches empiriques sur l'histoire des femmes au Maroc en général, et celle du féminisme en particulier, indiquent qu'au moins quatre facteurs influencent les connaissances existantes relatives à ce féminisme, à savoir les inégalités sociales entre les femmes et les hommes, les rapports inégaux entre l'élite dirigeante et le peuple, les distinctions entre les classes sociales, et le tabou de la sexualité qui limite la liberté d'expression.

I.1 : Les inégalités sociales entre les femmes et les hommes

Certes, ce n'est pas une découverte ; mais rappelons tout de même que la production du savoir a été dominée par les hommes, et continuent de l'être, puisque le taux d'alphabétisation des femmes demeure significativement inférieur à celui des hommes.¹⁷ Il en résulte entre autres que l'histoire est masculinisée. D'ailleurs, même quand les femmes interviennent dans la sphère publique, leurs interventions ne retiennent pas forcément l'attention des historiens. Or, pour reprendre la terminologie de la sociologue Fatima Mernissi,¹⁸ ces «assassinats historiques» ont contribué à occulter de nombreuses consciences féministes médiévales et précoloniales marocaines. À titre d'exemple, Nazhun bint al-Qila'i (? – 1155 ?) est rarement reconnue comme l'une des grandes

¹⁷ http://www.unicef.org/french/infobycountry/morocco_statistics.html

¹⁸ Fatima Mernissi, *Sultanes oubliées : femmes chefs d'État en Islam* (Paris : Albin Michel, 1990), 9.

poétesses de Grenade. Or, les rares vers de la poétesse qui ont survécu à l'oubli changent nos connaissances relatives à l'histoire du féminisme au Maghreb. En effet, ces poèmes suggèrent que Nazhun est l'une des premières consciences féministes du monde. Mais il faut croire que Nazhun a été boudée par les historiens de son temps à cause de sa totale transgression des codes sexués des comportements. La poétesse ne s'est imposée aucune restriction dans l'exercice de sa sexualité, tout comme elle ne s'est imposée aucune censure dans son écriture poétique. Aussi, le satiriste al-Makhzumi la traite de «pute».¹⁹ Loin d'endurer l'insulte passivement, elle récite un poème qui tourne en dérision son adversaire, puis demande à son audience :

«J'ai répondu à un poème par un autre,
Alors dites-moi, lequel est le plus poétique ?
Si la création m'a faite femme,
ma poésie est masculine.»²⁰

Autrement dit, elle prouve à son audience que même si elle est une femme, c'est-à-dire un être subordonné selon la construction sociale des sexes, sa poésie appartient au genre supérieur. Étant donné cette affirmation, certains critiques littéraires comptent Nazhun parmi les premières consciences féministes du monde, ce qui remet en cause la croyance

¹⁹ Abd Muhanna, *Mu'jam al-nisa ah-shairate fi al-jahiliya wa l-islam* (Beyruth : Dar al-kutub al-ilmiya, 1990), 250-251 ; Ahmad Ibn Muhammad al-Maqqari, *Nafh al-tib min ghushn al-andalus al-ratib*, vol. 2 (Amsterdam : Oriental Press, 1967), 635-638 ; Ibn al-Abbar al-Qudaii, ed. Ihsan Abbas, *Tuhfat al-Qadim* (Beyrouth : Dar al-Gharb al-Islami, 1986), 236-238 ; Marlé Hammond, "He said 'She said': Narrations of Women's Verse in Classical Arabic Literature. A Case Study: Nazhun's Hija' of Abu Bakr al-Makhzumi", *Arabic Middle Eastern Literatures* 6.1 (2003) : 3-18 ; Teresa Garulo, *Diwan de las poetisas de Al-Andalus* (Madrid : Hiperion, 1986), 110-120 ; Vizir Lisan-ud-Dine Ibn al-Khatib, *al-Ihata fi akhbar gharnata*, vol. I (Qahirah : Maktabah al-Khanghi, 1973), 424-427.

²⁰ Ibid.

dominante selon laquelle Christine de Pizan (1364- 1430 ?) serait la première femme à avoir écrit pour défendre son sexe.²¹

De façon similaire, la chanteuse illettrée Mririda N'aït Atiq (début du 20^{ème} siècle) a survécu à l'oubli grâce à René Euloge, un officiel français au Maroc. Or, la découverte de cette voix précoloniale qui conteste amèrement les conditions sociales des femmes de son temps montre que le féminisme moderne est la continuité d'une conscience féministe endogène aux traditions culturelles nationales.²² En effet, certains poèmes de Mririda indiquent que celle-ci choisit délibérément de ne pas se remarier pour sauvegarder son autonomie :

«Pauvre jeune homme naïf

Pauvre jeune homme naïf, cesse de me harceler !
Je suis venue au pays pour revoir mes parents,
Non pour chercher un mari, - Dieu m'en préserve ! -
(...)
Que pourrais-tu m'offrir, dis, jeune naïf ?
Des jours sans viande, sans sucre et sans chansons,
La sueur et la crasse des besognes pénibles,
Le fumier de l'étable, les vêtements puants
Et l'affreuse fumée de la cuisine obscure,
Pendant que tu t'en irais danser l'«adersi».
Et tu me demanderais, la chose est bien certaine,
D'enfanter des garçons, des garçons, des garçons !
Ne vois-tu point que je ne suis pas faite pour cela ? (...)

²¹ Simone de Beauvoir, trad. & dir. H. M. Parshley, *The Second Sex* (New York: Vintage Books, 1989), 105.

²² Sadiqi, Nowaira, el-Kholy & Ennaji eds., *Women Writing Africa, the Northern Region*, op. cit., 131-133 ; Lahcen Haddad, "Engaging Patriarchy and Oral Tradition: *Mririda N'Ait Attik* or the Gendered Subaltern's Strategies of Appropriation and Deconstruction", in *Le discours sur la femme*, dir. Fouzia Rhissassi (Casablanca : Najah el-jadida, 1997), 171-176 ; Mririda n'Aït Attik, trad. René Euloge, *Les chants de Tassaout* (Marrakech : Éditions de la Tighermt, 1959). Ce document a également été traduit en anglais par Daniel Halpern & Paula Paley, *Songs of Mririda, Courtesan of the High Atlas* (Greensboro: Unicorn Press, 1974).

Mririda comprend qu'étant donné les structures patriarcales, le mariage est un contrat social qui aliène les femmes. Ce faisant, il les dépossède de leur liberté personnelle, tout en les condamnant aux tâches domestiques et à l'enfantement - de préférence des garçons. Ici, notons que bien qu'elle soit illettrée, Mririda perçoit avec clarté les dynamiques sociales qui pérennisent les structures de domination masculine. Aussi, elle refuse d'y adhérer. Mririda représente un exemple d'une conscience féministe précoloniale marocaine. Pourtant, elle est encore ignorée par le savoir classique relatif au féminisme au Maroc.

I.2 : Les rapports inégaux entre l'élite dirigeante et le peuple

Si l'histoire officielle est masculine, elle est également élitiste. Conséquemment, jusqu'au dernier siècle, l'objet légitime de l'historien est le sultan, sa cour, ses batailles, ses gloires et ses défaites. Donc, d'un côté, de nombreuses femmes du peuple, qui sembleraient représenter des consciences féministes, ont échappé à nos connaissances. Il en est ainsi pour Chamsi az-Ziwawiya qui a réussi à transcender les restrictions sociales patriarcales qui pèsent sur les femmes, en devenant *caïda* (dirigeante) de la tribu des Bani Yznaten, à Ziwawa, durant la première moitié du 14^{ème} siècle (1337).²³ De l'autre côté, à cause de son élitisme, l'histoire classique n'a pas indiqué si des régions au Maroc ont eu des structures sociales plus favorables à l'égard des femmes que d'autres. Or cette question se pose avec autant d'acuité que cinq siècles plus tard, dans la même région de la Caïda Chamsi, soit dans le territoire du Rif qui se trouve aux confins d'Oudja, une

²³ Ibn Khaldoun, *Tarikh Ibn Khaldoun*, vol. 7 (Lobnane : Dar al-Kitab, 1959), 540-541 ; Ahmed Ben Khaled En-Naciri El-Slaoui, *Kitab el-istiqa li-akhbar doual el-Maghrib el-aqqa*, vol. 3 (Dar al-Bayda : An-najah al-jadida, 1954), 132-134.

autre femme, Rqia bent Hdidou devient *caïda* de la tribu des Aït Zedeg tribe dans les années 1880s.²⁴

Par ailleurs, certaines omissions historiques soulèvent avec acuité la problématique des interférences entre la politique et les récits historiques. En effet, il est généralement admis que la princesse Lalla Aïcha serait la première Marocaine à s'être dévoilée : tête nue, elle a prononcé un célèbre discours à Tanger, en 1947, appelant les femmes à étudier et à participer dans la vie publique de la nation. Depuis, elle est devenue l'emblème de l'émancipation des femmes ; et simultanément, le makhzen se projette comme un agent de la modernité. Pourtant, à en croire le grand historien Mohamed Ibn Azzuz Hakim, la Tétouanaise Saadiya Amghani a été la première femme à se dévoiler et à porter des vêtements occidentaux, et ce, autour de 1913.²⁵ Malheureusement, les connaissances dont nous disposons au sujet de cette femme se limitent à quelques faits près. Or, étant donné la littérature qui est produite au sujet du féminisme d'État au Maroc,²⁶ des recherches plus poussées sur cette pionnière de l'émancipation des femmes pourraient changer nos connaissances qui portent sur le féminisme marocain. Mais au-delà, elles pourraient nous renseigner sur l'infiltration du politique dans les récits historiques en général.

I.3 : Les distinctions entre les classes sociales

Nos recherches empiriques semblent indiquer que les voix des féministes appartenant à des familles de notables tendent à être plus médiatisées que celles des femmes d'origine

²⁴ Gabriel Charmes, *Une ambassade au Maroc* (Paris : Calmann Lévy, 1887), 215.

²⁵ Mohamed Ibn Azzuz Hakim, *Ma'lamat Tétouan*, vol. 1 (Tétouan : Mathba'at al-khalij al-arabi, 2001), 106-107.

²⁶ M'chichi, *Le féminisme d'État au Maroc*, op.cit.

plus modestes. Malika al-Fassi par exemple est considérée comme la pionnière du féminisme marocain.²⁷ Certes, celle-ci mérite ce titre. Toutefois, d'autres féministes pourraient facilement l'égaliser. Rahma al-Madani ar-Rifiya par exemple écrivait dans les journaux et magazines de Tétouan, pour dénoncer les conditions défavorables des femmes, et pour promouvoir leur droit à l'éducation, plus ou moins à la même époque que Malika al-Fassi.²⁸ Or, aucune littérature n'a été produite à son sujet ; et aucun effort n'a été fait pour reproduire ses écrits. Pourtant, de telles initiatives approfondiraient le corpus du savoir qui porte sur l'émergence du mouvement féminisme moderne au Maroc, ainsi que le contenu de la première vague de ce féminisme.

De façon similaire, un ensemble de féministes ont participé côte à côte avec Malika al-Fassi à la formulation des demandes des femmes dans le cadre de l'association Akhawat al-Safaa, dont le droit des femmes à l'éducation et l'abolition de la polygamie.²⁹ Habiba Guessouss, qui a prononcé un discours lors de la première assemblée de l'organisation le 23 mai, 1947 à Fès, est l'une d'elles.³⁰ Pourtant, il n'existe aucune littérature sur cette pionnière du féminisme moderne. Guessouss n'appartenait probablement pas à une famille influente, et donc elle a sombré dans l'oubli.

Enfin, il est généralement admis que Malika al-Fassi a fondé la première organisation moderne des femmes en 1946. Toutefois, à en croire l'historien Mohammed Ibn Azzuz

²⁷ Akharbach & Rerhaye, *Femmes et politique*, op. cit., 17-26.

²⁸ Abd al-Haq al-Marini, *Dalil al-mar'a al-maghribiya*, vol. 1 (Rabat : Nachr al-Maarifa, 1993), 16.

²⁹ Sadiqi, *Women Writing Africa*, op. cit., 352.

³⁰ *Ibid.*, 174.

Hakim, la première organisation de femmes aurait vu le jour à Tétouan.³¹ Malheureusement, étant donné l'état actuel des recherches sur le sujet, aucune information supplémentaire n'existe sur cette organisation. Comblé ces lacunes historiques approfondirait nos connaissances portant sur le féminisme marocain.

I.4 : Le tabou de la sexualité

Le tabou de la sexualité intervient dans un sens restrictif dans les discours féministes en soi. En effet, depuis l'émergence du féminisme moderne marocain en 1946, aucune association féministe n'a revendiqué ouvertement entre autres les droits reproductifs des femmes, le droit à l'avortement et le droit des femmes de s'approprier leur corps. Certes, des intellectuel-les, tel-les que Fatima Mernissi, Soumaya Guessous et Abdessamad Dialmy, ont abordé le sujet.³² Cependant, à ce propos, une distinction majeure sépare les intellectuel-les des associations féministes, à savoir la perte de toute crédibilité au sein de la société. Aussi, soit par conviction, soit par choix stratégique, les associations féministes évitent le sujet de la sexualité. Or, la sexualité est le fondement des constructions sociales des différences entre les sexes, avec la hiérarchisation des genres qui leur est concomitante. Comme ce n'est pas notre sujet, mentionnons seulement, que les différenciations des rôles des femmes et des hommes sont bâties sur les différences biologiques entre les sexes. Dit plus explicitement, selon les croyances populaires, la sexualité des hommes ne porte pas à conséquence, alors que celle des femmes pourrait

³¹ Mohammed Ibn Azzuz Hakim, *Ma'lamat Tetouan*, vol. 1 (Tetouan: Mathba'at al-khalij al-arabi, 2001), 7.

³² Fatima Mernissi, *Sexe, idéologie, Islam* (Maroc : Éditions maghrébines, 1985) ; Soumaya Naamane-Guessous, *Au-delà de toute pudeur* (Casablanca : Eddif, 1996) ; Abdessamad Dialmy, *Sexualité et discours au Maroc* (Casablanca : Afrique Orient, 1988).

donner naissance à un «scandale», d'où la nécessité de contrôler le corps des femmes, ce qui ultimement justifie leur assignation à résidence, et inversement, leur exclusion de la sphère publique. Par conséquent, l'appropriation du tabou de la sexualité permettrait aux discours associatifs féministes d'enraciner le principe de l'égalité des sexes dans le tissu social. Mais plus que cela. Une telle initiative pourrait en fait nous renseigner sur les liens entre les éléments constitutifs du tabou triangulaire qui bâillonne la liberté d'expression dans la quasi-totalité des pays arabo-musulmans, à savoir le politique, la religion et la sexualité.

II : Des dynamiques de marginalisation externe

Parallèlement aux marginalisations de certaines voix féministes et récits portant sur le féminisme au Maroc sur le plan interne, nos recherches empiriques sur l'histoire des femmes et celle du féminisme au Maroc révèlent que des dynamiques de pouvoir influencent nos connaissances sur ce féminisme à l'extérieur des frontières nationales au moins de deux façons, à savoir d'une part en marginalisant le féminisme laïque, et d'autre part en sur médiatisant le féminisme islamique.

II.1 : La marginalisation du féminisme moderne

Comme le système patriarcal a été, et continue d'être – selon des degrés variables – l'apanage de toute l'humanité, toutes religions et civilisations confondues,³³ on pourrait s'attendre à ce que la lutte des femmes contre ce système, c'est-à-dire le féminisme soit perçu comme une idéologie universelle. Mais, il n'en est rien : le féminisme est perçu

³³ Gerda Lerner, *The Creation of Patriarchy* (New York: Oxford University Press, 1986); Marilyn French, trad. Hélène Ouvrard, *La fascination du pouvoir* (Paris : Acropole, 1987).

comme une idéologie strictement occidentale.³⁴ En effet, l'historiographie féministe dominante situe les origines du féminisme dans l'Europe et les États-Unis des 19^{ème} et 20^{ème} siècles.³⁵ On désigne par «historiographie féministe dominante» les écrits historiques portant sur l'histoire du féminisme qui ont été produits dans les pays euro-américains plus ou moins jusqu'au début du millénaire, puisqu'à partir de cette date, cette historiographie commence à s'intéresser aux féminismes non occidentaux.

Aussi, selon cette historiographie, l'évolution de ce féminisme correspond à trois phases plus ou moins distinctes. La première phase couvre la période de l'activité féministe du 19^{ème} siècle au début du 20^{ème} siècle aux États-Unis, en Grande Bretagne, en Allemagne et en France. Durant cette période, l'activité féministe vise principalement à promouvoir le droit de vote des femmes, bien que ce ne soit pas la seule préoccupation des féministes : ces dernières dénoncent également d'autres inégalités, dont les inégalités des droits dans le mariage, les inégalités économiques et le manque d'autonomie financière des femmes.³⁶ Parmi les leaders de ce mouvement, figurent Emmeline Pankhurst en Grande Bretagne,³⁷ Charlotte Perkins et Elizabeth Cady Stanton aux États-Unis,³⁸ et Jeanne Deroin en France.³⁹

³⁴ Miriam Schneir ed., *Feminism, the Essential Historical Writings* (New York: Random House, 1972), xii; Estelle B. Freedman ed., *The Essential Feminist Reader* (New York: The Modern Library, 2007), xv; Eliane Gubin, Catherine Jacques & Florence Rochefort eds., *Le siècle des féminismes* (Paris : les Éditions de l'Atelier, 2004), 15.

³⁵ Miriam Schneir ed., *Feminism, the Essential Historical Writings* (New York: Random House, 1972), xii; Estelle B. Freedman ed., *The Essential Feminist Reader* (New York: The Modern Library, 2007), xv; Eliane Gubin, Catherine Jacques & Florence Rochefort eds., *Le siècle des féminismes* (Paris : les Éditions de l'Atelier, 2004), 15.

³⁶ Schneir ed., op.cit., xiv-xv.

³⁷ Maggie Humm ed., *Modern Feminisms, Political, Literary, Cultural* (New York: Columbia University Press, 1992), 5.

La première phase du féminisme prend fin avec le gain de la cause des suffragettes. Les constitutions américaine, anglaise, allemande et française ont été abrogées pour accorder le droit de vote aux femmes au début du 20^{ème} siècle.⁴⁰ Quelques décennies plus tard, les femmes se sont rendu compte que le gain du droit de vote n'a pas éliminé pour autant les discriminations qui pèsent sur elles. Dès lors, dans les années 1960 et 1970, une deuxième phase de l'activité féministe s'est préoccupée de toutes les formes de discriminations qui pèsent sur les femmes.⁴¹ Cette période correspond aux mouvements de libération des femmes. Ainsi, les expressions de «Women's Liberation» a été utilisée aux États-Unis dans les années 60,⁴² «The British Women's Liberation Movement» a vu le jour en Grande Bretagne vers 1968,⁴³ et «le Mouvement de libération des femmes» est apparue dans la presse française en 1970.⁴⁴ Les slogans «On ne naît pas femme, on le devient», ou encore «The personal is political» décrivent l'esprit de cette époque.⁴⁵ Autrement dit, les relations dans la sphère privée relèvent insidieusement des structures du pouvoir du même ordre que celles qui s'inscrivent dans la sphère politique. Parmi les

³⁸ Ibid., 3.

³⁹ Joan Wallach Scott, *Only Paradoxes to Offer: French Feminists and the Rights of Man* (Cambridge: Harvard University Press, 1996), 55-89.

⁴⁰ Humm ed., op.cit., 2.

⁴¹ Janet S. Chafetz & Anthony Gary Dworkin, *Female Revolt: Women's Movements in World and Historical Perspective* (Totowa: Rowman & Allanheld, 1986), 163.

⁴² Stevi Jackson & Jackie Jones, *Contemporary Feminist Theories* (New York: New York University Press, 1998), 3.

⁴³ Humm ed., op.cit., 5-6.

⁴⁴ Ibid., 181.

⁴⁵ Le premier constitue la dédicace de Simone de Beauvoir, op. cit., tandis que le second est avancé par Carol Hanisch en 1970, comme l'explique Theresa Man Ling Lee, «Rethinking the Personal and the Political: Feminist Activism and Civic Engagement», *Hypatia* vol 22.4 (2007) : 163.

grandes penseuses de cette époque, figurent Simone de Beauvoir, Betty Friedan, Kate Millett et Shulamith Firestone.⁴⁶

À partir des années 90, le féminisme rentre dans sa troisième phase, sans qu'il ait nécessairement rupture avec la phase précédente. En fait, de nouveaux défis interpellent les féministes de l'époque. Elles doivent confronter le *backlash* qui pèse contre le féminisme,⁴⁷ tout comme elles doivent remédier à des lacunes dans les activités féministes de la deuxième phase.⁴⁸ Aussi, en ce qui nous concerne, le féminisme postcolonial a émergé pour pallier à l'omission des femmes non occidentales dans le discours féministe dominant. En effet, en premier lieu, le féminisme postcolonial reproche au discours féministe dominant de réduire la problématique féministe aux expériences des femmes euro-américaines des classes moyennes et moyennes supérieures.⁴⁹ De plus, il lui reproche sa représentation tronquée des femmes non occidentales.⁵⁰ Comme Mohanty note, les écrits des féministes occidentales sur leurs consœurs d'ailleurs doivent être situés dans le contexte de l'hégémonie de la production

⁴⁶ De Beauvoir, op. cit.; Betty Friedan, *The Feminine Mystique* (New York: Norton), 1962; Kate Millett, *Sexual Politics* (Garden City: Doubleday, 1970) ; Shulamith Firestone, *The Dialectic of Sex: The Case of Feminist Revolution* (New York: Morrow, 1970).

⁴⁷ Susan Faludi, *Backlash, the Undeclared War Against American Women* (New York :Anchor Book, 1992), ix-xxiii & 454-460.

⁴⁸ Drucilla Cornell, *At the Heart of Freedom, Feminism, Sex and Equality* (Princeton: Princeton University Press, 1998); Leslie Heywood & Jennifer Drake eds., *Third Wave Agenda, Being Feminist, Doing Feminism* (Minneapolis: University of Minnesota Press, 1997).

⁴⁹ Chilla Bulbeck, *Re-orienting Western Feminisms, Women's Diversity in a Postcolonial World* (Cambridge: Cambridge University Press, 1998), 2-10.

⁵⁰ Mohanty, «Under Western Eyes, Feminist Scholarship and Colonial Discours», in Chandra Talpade Mohanty, Ann Russo & Lourdes Torres eds., *Third World Women and the Politics of Feminism* (Bloomington: Indiana University Press, 1991), 56.

universitaire occidentale.⁵¹ Or, l'une des conséquences de cette hégémonie est que ces écrits sont imprégnés d'impérialisme, de telle sorte que les représentations des femmes non occidentales produisent une notion homogène de l'oppression, qui à son tour, produit une image moyenne de la femme non occidentale.⁵² Cette femme moyenne serait ignorante, pauvre, passive et victimisée. Autrement dit, elle serait tout le contraire de sa consœur occidentale qui, elle, est éduquée, moderne, active et combative.⁵³ Ces critiques ont été constructives, puisque d'ores et déjà au début du millénaire, comme mentionné précédemment, on parle d'un féminisme qui est en fait «des féminismes pluriels», abritant une diversité de voix s'exprimant dans une pluralité de sociétés humaines.⁵⁴

L'aperçu de l'histoire du féminisme telle que relatée par l'historiographie féministe dominante soulève au moins une remarque. Tout d'abord, on doit rattacher à ce féminisme l'épithète d'occidental. Dit plus explicitement, l'historiographie féministe dominante relate l'histoire du féminisme occidental, et non celle du féminisme à l'échelle planétaire. Or, l'hégémonie de la production universitaire occidentale, combinée à l'ignorance de l'histoire des féminismes d'ailleurs, contribue à la croyance erronée que le féminisme est d'expression exclusivement occidentale. Ainsi par exemple, dans une double étude historique et comparative des mouvements des femmes à travers le monde qui a été réalisée dans les années 1980, Janet Chafetz et Anthony Dworkin soutiennent

⁵¹ Ibid., 55.

⁵² Ibid., 56.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ Dubin, Jacques & Rochefort, op. cit., 15.

qu'aucun mouvement indépendant des femmes n'existe dans le monde musulman, dont en ce qui nous concerne le Maroc.⁵⁵

Cependant, la marginalisation des féminismes non occidentaux dans l'histoire des féminismes contribue et renforce la croyance selon laquelle seules les féministes occidentales ont articulé une idéologie pour l'émancipation des femmes, ce qui réduit les féminismes non occidentaux à de simples importations extérieures.⁵⁶ Dans le cas du féminisme marocain, cette réduction est d'autant plus renforcée que durant les différentes étapes de son évolution, ce féminisme a eu recours à des concepts qui de prime abord semblent relever d'un lexique occidental, à savoir le développement national, le socialisme, le marxisme, la lutte des classes, le genre, la démocratie et les droits fondamentaux. Pourtant, à y regarder de plus près, les femmes d'ailleurs, dont font partie les femmes marocaines, se voient tout bonnement renier leur capacité de repenser et d'intégrer les idées de leur temps dans leur société. Cela dit, la conséquence immédiate de ces idées réductrices est que les féminismes non occidentaux, dont le féminisme moderne marocain, font rarement partie du corpus du savoir dans le domaine des luttes des femmes pour l'égalité des sexes.

II.2 : La sur médiatisation du féminisme islamique

En fait, la croyance erronée selon laquelle le féminisme serait une idéologie strictement occidentale se base sur une image figée des cultures d'ailleurs. Si le féminisme moderne

⁵⁵ Chafetz & Dworkin, op. cit., 191.

⁵⁶ Chilla Bulbeck, *Re-orienting Western Feminisms, Women's Diversity in a Postcolonial World* (Cambridge: Cambridge University Press, 1998), 18.

marocain par exemple est considéré comme un produit occidental, c'est parce qu'ultimement la culture marocaine est perçue comme un ensemble de traditions qui se seraient ossifiées depuis des siècles, ou mieux depuis l'avènement de l'Islam. Donc, le public occidental a tendance à croire que les femmes musulmanes en général, et les femmes marocaines en particulier, formulent leurs revendications en termes de voile, de *charia* (loi islamique), de versets coraniques et de traditions musulmanes. Inévitablement, de telles croyances contribuent à la surreprésentation du féminisme islamique dans les médias et les productions universitaires européens et nord-américains.

Or, la sur médiatisation des féminismes islamiques - combinée d'ailleurs à la marginalisation des féminismes modernes non occidentaux – produit à son tour la croyance selon laquelle les féministes occidentales seraient les seules voix productrices d'un féminisme universel. Cela revient à dire que ces dernières n'auraient rien à apprendre par exemple de Latifa Jbabdi, avec sa campagne d'un million de signatures pour réformer le code de la famille ; et qu'en revanche, celle-ci aurait tout à apprendre des féministes occidentales. Le féminisme, serait-il donc une idéologie qui hiérarchise les femmes ? Ou serait-il plutôt un dialogue entre ces dernières ?

Conclusion

Cette communication a relevé des exemples où des voix féministes et des récits portant sur le féminisme au Maroc sont soit marginalisés, soit surmédiatisés, soit déformés, aussi bien à un niveau national qu'à un niveau international. Par conséquent, l'histoire du féminisme au Maroc mériterait d'être réécrite, en tenant compte cette fois-ci des rapports

multiples du pouvoir qui interviennent dans la production du savoir sur l'histoire des femmes au Maroc en général, et celle du féminisme en particulier.